

# JEUX DES ILES 2008 EN GUADELOUPE CROJI 2008

Comité de Pilotage VOILE : Etude investissement et développement des équipements sportifs et d'encadrement/sécurité  
07-janv-08 approuvé par le CA LGV le 10 janv 2008

## CONVENTION CADRE de 11 objectifs ECOLE de Voile / LGV

<b>Objectif 1 :</b>	Faire naviguer les supports <b>100 séances par an</b> au minimum ( <i>temps effectif de navigation et d'apprentissage : 2 heures minimum</i> )
<b>Objectif 2 :</b>	Animer <b>un stage loisir à chaque période de vacances scolaires</b>
<b>Objectif 3 :</b>	Accueillir <b>une section UNSS</b> au collège ou une classe à option voile (Plan UNSS-ClubFFVOILE)
<b>Objectif 4 :</b>	Animer au minimum <b>une école de sport</b> Opti, obtenir le label EDS ( <i>Encadrement qualifié, une séance hebdomadaire de 2 h 30 de navigation effective</i> )
<b>Objectif 5 :</b>	<b>Participer au Challenge critérium régional</b> au minimum pour 8 barreaux + 1 cadre ( <i>matériel fourni par l'organisateur</i> )
<b>Objectif 6 :</b>	Organiser <b>une étape du challenge critérium par an</b>
<b>Objectif 7 :</b>	Augmentation du nombre de jeunes pratiquants : licencié tous les barreaux soit au minimum <b>24 licences jeunes annuelles, 50 licences enseignements</b>
<b>Objectif 8 :</b>	<b>Un représentant actif au minimum à la ligue</b> ( <i>commission dériveur - commission développement, ...</i> )
<b>Objectif 9 :</b>	<b>Transfert vers la pratique compétitive</b> : 4 barreaux minimum par an débutent au challenge KARUKERA Ligue avec animation d'une équipe de club dès la 2 <sup>ème</sup> année.
<b>Objectif 10 :</b>	<b>Pérenniser l'activité en amortissant les équipements</b> pour les renouveler ( <i>5ans</i> )*
<b>Objectif 11 :</b>	<b>Former et stabiliser</b> l'encadrement soit accompagnement de un moniteur et un entraîneur

\* prescriptions analytiques prévues :  
le calcul du "cout" d'une séance pour l'exploitant devrait valoriser les éléments suivants :

pour 100 séances/an	type	PU	N séance/an	N années	N stagiaires	
amortissement matériel	optimist	12 636,00 €	100	5	8	3,16 €
amortissement matériel	bateau à moteur	10 618,51 €	100	5	8	2,65 €
charges salariales	emploi 3 heures	45,00 €			8	5,63 €
			N litres			
carburant nautique		1,50 €	8		8	1,50 €
total charges fixes						12,94 €
charges variables		8%				1,04 €
<b>Total du cout d'une séance encadrée avec matériel / un barreur</b>						<b>13,97 €</b>
		soit cout d'exploitation par séance	111,79 €			
		soit cout d'exploitation annuel minimum	11 178,97 €			

si l'activité est multipliée par 2 (200 séances par an) :

<b>Total du cout d'une séance encadrée avec matériel / un barreur</b>		<b>10,83 €</b>
	soit cout d'exploitation par séance	86,67 €
	soit cout d'exploitation annuel minimum	17 334,97 €

### SIMULATION à la date du 7 janvier 2008, négociations en cours

PLAN CLUB : AFFECTATION ET CO-FINANCEMENT		
	7	packs Ecole : 1 Bateau à Moteur 25chvx + 8 Optimist
	0	Packs Ecole : 4 Lasers
	1	Pack Ligue : 1 Bateau à Moteur 25chvx + 8 Optimist
	1	Pack Ligue : 1 Bateau à Moteur 60chvx + 8 Laser

soit 7 packs en cofinancement + 2 packs Ligue à vocation régionale

7 clubs partenaires pack OPTI, la Ligue possède un pack régional Opti et 1 pack Laser POLE

**Le Plan ne peut fonctionner sur ces valeurs que si 7 co-financemnts sont apportés par des clubs**

Etablissements candidats, engagement écrit avant le 3/01/08	LASER 4.7	OPTI	arrhes
OMCS Port Louis		pas de nouvelle	
Sation Nautique exploitant CNSF ou YCSF		confirmé	arrhes à verser / demande option pour 2nd pack
Cataraïbes		confirmé	arrhes à verser
CSBF		confirmé	1 000,00 €
CNBT		confirmé	arrhes à verser
USR Ste Rose		confirmé	arrhes à verser / demande option pour 2nd pack
AFOLG		confirmé	arrhes à verser
Ligue MARTINIQUE		demande achat	option proposée au cout d'achat : 25000 euros <b>1 000,00 €</b>

+ à usage collectif : LGV (1 pack Opti + 1 pack Laser : POLE, stages interligue, invitations, détection, événementiel, Plan Jeunes barreaux...)

**sélection des affectations de packs selon 2 critères :**

- ordre d'arrivée des engagements (date butoir = 3 janvier 2008 avec arrhes 1000 € à la LGV, solde à la livraison.)
- cohérence du projet de convention d'objectif

#### POUR 1 PACK :

montant prévisionnel de l'apport du Club :	<b>8 771,71 €</b>	(modulation à prévoir selon cotations fret et négociations à venir)
montant prévisionnel apportée par la collectivité pour un club :	<b>25 857,14 €</b>	

DEPENSES		N	valeur pack	total
Pack ECOLE OPTIMIST	1 semi-rigide de 4m20 25 chvx + 8 optimist	7	23 254,51 €	162 781,57 €
Pack ECOLE LASER	4 Lasers	0	20 202,10 €	- €
Pack LIGUE OPTIMIST	1 semi-rigide de 4m20 25 chvx + 8 optimist	1	23 254,51 €	23 254,51 €
Pack LIGUE LASER	1 semi-rigide de 5m20 50 chvx + 8 Laser	1	60 043,86 €	60 043,86 €
Charges	communication (supports) + frais adm + déploiement			5 000,00 €
	marge de sécurité à ré-investir après l'opération si excédant		5%	11 322,01 €
<b>total</b>				<b>262 401,95 €</b>

RECETTES					part / budget	trésor escotée
LGV	CNDS national			35 000,00 €	13%	- €
	CNDS territorial			8 000,00 €	3%	- €
	POLE SPORT investissement			10 000,00 €	4%	- €
	LGV fonds propres			10 000,00 €	4%	10 000,00 €
	CONSEIL REGIONAL			138 000,00 €	53%	138 000,00 €
CLUB	<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	<b>par pack</b>	<b>pack opti</b>	<b>pack laser</b>		
			7	0		
	Cofinancement CLUB/ valeur	<b>8 771,71 €</b>	<b>38%</b>			
<b>total</b>				<b>262 401,95 €</b>	<b>100%</b>	<b>153 000,00 €</b>
					<b>prêt bancaire</b>	<b>109 401,95 €</b>

DOCUMENT DE TRAVAIL  
point au CA LGV / du 19/01/2007

aucun club n'a répondu  
pour le pack LASER